

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

## Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

## Demande d'Avis Préalable installation

- Demande de la part de la commune de Montmerle sur Saône pour l'éclairage en LEDS de ses deux terrains – dossier différé par le propriétaire des installations
- Demande de la commune d'Izernore pour l'éclairage en LEDS de ses deux terrains – dossiers transmis à la ligue pour validation – attente de décision.
- Demande de la commune de Chalamont pour l'éclairage en LEDS des complexes 2 et 3 – dossiers transmis à la ligue pour validation – attente de décision.

## Vérification initiale de gymnase pour la pratique de futsal

- Gymnase municipal de Villars les Dombes NNI 014439901 – classement au niveau futsal 3 jusqu'au 10 décembre 2034.

## Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Eclairage du stade Paul Chastel de Belley NNI 010340101 – classement au niveau E6 LEDS jusqu'au 10 décembre 2028.
- Eclairage du stade Daniel Mivière 1 NNI 010960101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du stade Malix de Tenay NNI 014160101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

## Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairages des complexes Gérard Goujon 1 et 3 de Bellignat NNI010310101 et NNI 010310103 – rapports à rédiger par la CDTIS – attente de compléments d'informations de la part du propriétaire des installations.
- Eclairage du stade Jean Claude Sollier de Neuville les Dames NNI 012720101 – classement au niveau E7 IM jusqu'au 10 décembre 2026.
- Eclairage du stade Alfred Berthier de Saint Denis en Bugey NNI 013450101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade du Biolay 2 de Saint Etienne du Bois NNI 013500102 – rapport à rédiger par la CDTIS.

### Demande de réintégration d'une installation au niveau fédéral

- Installation du stade municipal 2 de Saint Trivier de Courtes NNI 013880102 – retrait en date du 02 novembre 2020 -demande transmise à la ligue.

### Programmations du mois de décembre 2024

- Aucune à ce jour.

Pour la CDTIS : JF JANNET